



**Pays : République de Guinée
Plan de Travail Annuel (AWP) 2012**

Programme d'Appui à l'Amélioration de la Gouvernance démocratique et au renforcement des capacités humaines et institutionnelles

Effet(s) de l'UNDAF : D'ici 2011, les populations connaissent, expriment librement leurs droits, participent au processus démocratique et au développement socioéconomique dans le cadre d'institutions consensuelles axées sur les résultats

Effet(s) escompté(s) du Programme de Pays (UNDAF) :

1. Le processus de décentralisation est consolidé
2. Les citoyens bénéficient de services publics de qualité, notamment dans les domaines (éducation, santé, eau, développement rural, etc.)
3. La gestion des finances publiques est améliorée
4. L'impact de l'aide publique sur les conditions de vie de la population est renforcé
5. L'administration publique, les partis politiques, la société civile, le secteur privé participent efficacement au processus de développement

Effet(s) escompté(s) du Programme de Pays (CPD) :

(Lié(s) à l'intervention et extraits du CPAP)

1. Le processus de décentralisation est amélioré et consolidé
2. Les prestations des services publics sont améliorées et mieux coordonnées et le niveau de corruption est sensiblement réduit
3. La promotion et la protection des droits des populations sont mieux assurées
4. Les règles du jeu démocratique sont mieux connues et respectées par tous les acteurs

Produit(s) escompté(s) du Programme de Pays (CPD) :

(Lié(s) à l'intervention et extraits du CPAP)

1.0 Amélioration et consolidation de la Gouvernance locale

- 1.1 La formation des populations et de 250 acteurs clés de la décentralisation est assurée pour une gestion efficace des collectivités locales et la participation de qualité des femmes et des jeunes dans les instances de prise de décision;
- 1.2 Les SAFIC sont élaborés, approuvés dans 43 CL ;
- 1.3 Les outils et les procédures de mobilisation et de gestion des ressources financières des CL sont améliorés et les fonds destinés à l'investissement sont accrus dans les zones d'intervention (Kouroussa et Siguiriri) ;

2.0 Amélioration des prestations des services publics

- 2.1 L'efficacité interne des services publics est améliorée et les mécanismes de coordination de l'aide renforcés et conformes à l'esprit de la déclaration de Paris ;
- 2.2 La transparence dans le fonctionnement de l'administration publique est renforcée par une meilleure connexion de la chaîne de contrôle des dépenses publiques et la formation en audit et passation des marchés ;
- 2.3 La lutte contre l'impunité est améliorée à travers le renforcement des capacités de la Chambre des comptes et des organisations publiques et associative de lutte contre la corruption (ANLC, OSC)

3.0 Promotion et protection des droits des populations

- 3.1 Des mécanismes d'information de proximité et d'accompagnement sont mis en place et mieux structurés pour favoriser l'accès à la justice des populations pauvres et vulnérables ;
- 3.2 L'organisation judiciaire est rationalisée et dispose d'un personnel mieux formé et plus conscient de leurs rôles dans la construction de la démocratie et de l'état de droit
- 3.3 La promotion et la protection des droits des populations sont mieux assurés, notamment avec l'implication des OSC.

4.0 Connaissance et respect des règles du jeu démocratique par les acteurs

- 4.1 La communication entre les principaux acteurs de la vie politique est améliorée et les partis politiques, les syndicats, les OSC et les medias jouent leur rôle dans la promotion de la démocratie ;
- 4.2 Le processus électoral est amélioré avec un cadre institutionnel aligné sur les standards internationaux
- 4.3 Un programme de renforcement des capacités des radios rurales et communautaires est mis en œuvre pour la promotion des OMD et du dialogue social.
- 4.4 Un environnement sécurisé est créé pour permettre la finalisation harmonieuse de la transition et poser les jalons du développement
- 4.5 **Les nouveaux facteurs de risques issus de conflits issus de la transition sont identifiés et des actions preventives initiées.**

Partenaires de réalisation :

- Institution de tutelle signataire : Ministère de la Coopération Internationale et Ministère de l'Administration et de la Décentralisation.
- Structure de réalisation : Primature, MJ&GS, MEF, MT&FP, MATD, MTNTI, SGG, M. Défense, Ministère de l'Information, CES, CNT, CNC, OSC, HCDH , Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Agence Nationale de Régulation des Télécommunications, CENI

Autres partenaires :

Nationaux : Sociétés minières, sociétés de télécommunication, OSC, Universités,

Internationaux : FMI, Banque Mondiale, BAD, UE, CEDEAO, UA, OIF, AFD, USAID, GIZ, Ambassade de France (SCAC), Ambassade d'Allemagne, Ambassade du Royaume d'Espagne, Ambassade de Chine, Ambassade du Japon, PBF, BCPR.

c. *La coordination de l'aide publique au développement*

- Les mécanismes de coordination de l'aide sont renforcés autour de la stratégie nationale de réduction de la pauvreté ;
- Une réunion des bailleurs de fonds est organisée en vue de la mobilisation des ressources nécessaires pour répondre aux attentes prioritaires des populations et relancer le processus de développement.

3. Promotion et protection des droits des populations

- Les connaissances des citoyens sur leurs droits et devoirs sont améliorées ;
- Les jeunes ont recours davantage aux moyens pacifiques de résolution des conflits ;
- Une assistance judiciaire gratuite de proximité est mise en place pour 250 personnes vulnérables (femmes, mineurs, PVVIH, etc) ;

4. Connaissance et respect des règles du jeu démocratique

- Les conditions matérielles sont réunies pour l'organisation des élections législatives
- Le développement des capacités des acteurs œuvrant dans le domaine électoral est assuré ;
- Les capacités institutionnelles sont renforcées pour la promotion des mécanismes de dialogue et de cohésion sociale ;
- Le programme de réforme du secteur de la sécurité est finalisé et mis en oeuvre
- Les structures/mécanismes pour la paix sont renforcées au niveau local et communautaire.
- Les capacités et mécanismes de gestion des catastrophes naturelles sont renforcés

5. Elaboration d'une Vision prospective «Guinée, Vision 2035» du développement

- Le Cadre institutionnel est mis en place
- L'enquête sur les aspirations est réalisée et la base de la prospective est construite ;
- Les scénarios de développement du pays sont construits et partagés ;
- Un document de Vision est élaboré

II. Stratégie d'intervention : Conformément aux orientations définies dans le CPAP, la stratégie d'intervention du programme repose principalement sur :

- la consolidation des acquis des projets du Programme de pays 2002-2006 du PNUD, notamment ceux liés aux interventions du TRAC , UNCDF, BCPR et PBF;
- la recherche de complémentarité et de synergie avec les interventions des institutions africaines (CEDEAO et Union Africaine) et d'autres partenaires de développement (Union européenne, USAID, Banque Mondiale, Banque Africaine de Développement, l'Organisation Internationale pour la Francophonie, AFD, etc.), des partenaires bilatéraux, du secteur privé et des organisations non gouvernementales pour la rationalisation des interventions et le renforcement des capacités pour l'atteinte des OMD;
- les enseignements tirés de la mise en œuvre des différents projets de gouvernance en 2011, des résultats de mise en œuvre du programme sur les deux dernières années et de l'évaluation des capacités.

III. Arrangements de gestion

- Ce Plan de travail annuel du programme gouvernance sera signé sous la responsabilité du Ministère de la Coopération Internationale, en étroite collaboration avec le Ministère de l'Administration et de la Décentralisation qui assurera la tutelle du programme en raison de la transversalité des activités prévues et de la nature des composantes du programme.

JKS

N°	Projets	Ministère de rattachement
1	Appui à la gouvernance démocratique et au renforcement des capacités humaines et institutionnelles	Ministère de l'Administration et de la Décentralisation
2	Appui à la modernisation de l'administration publique	Primature (A.N.GE.IE)
3	Renforcement des capacités de pilotage de la SRP	Ministère de l'Economie et des Finances
4	Projet de développement local en Guinée II	Ministère de l'Administration et de la Décentralisation
5	Projet d'Appui au Cycle Electoral (2010-2012)	Commission Electorale Nationale Indépendante
6	Projet de Dialogue Inclusif et Durable	Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation
7	Projet de renforcement de la coordination des actions de consolidation de la paix	Primature
8	Projet de Recensement biométrique de l'armée	Ministère de la Défense
9	Projet de Renforcement du contrôle civil des FDS	Ministère de la Défense
10	Projet d'Appui à la mise à la retraite des militaires	Ministère de la Défense
11	Projet de Renforcement des Capacités pour la Prévention des Crises et la consolidation de la paix	Ministère de la Coopération Internationale

- En raison de l'étendue du portefeuille du programme gouvernance et de la diversité des interventions, différents mécanismes de mise en œuvre sont envisagés.
- Ainsi, pour la gouvernance démocratique (y compris la modernisation de l'Administration et le développement local), le programme est mis en œuvre à travers deux unités de gestion dont une unité centrale à Conakry et une unité de terrain à Kankan chargée de la mise en œuvre du PDLG II. Chaque projet est placé sous la responsabilité technique du département ministériel dont les missions sont le plus en adéquation avec les activités menées.
- Chaque unité est animée par une équipe de pilotage composée d'un directeur national, nommé par le Gouvernement et d'une unité de gestion comprenant le coordonnateur national, administrateur du projet appuyé d'une équipe technique. Une collaboration approfondie des unités est attendue même si chaque unité reste responsable de l'atteinte des résultats planifiés dans son plan de travail annuel et dispose à cet égard de l'autonomie de gestion.
- Les missions des unités de gestion s'étendent à l'ensemble des tâches nécessaires à l'exécution et à la mise en œuvre des projets de son portefeuille (mobilisation des ressources humaines, matérielles et financières ; planification, suivi et coordination des actions ; suivi et évaluation périodique interne des différentes composantes ; secrétariat technique du comité de suivi de composante et du comité de pilotage).
- Le programme est mis en œuvre sous la responsabilité du Comité de pilotage mis en place à cet effet, organe de décision, dont la fonction principale consiste à : donner au programme et valider les orientations stratégiques et les axes prioritaires d'intervention conformément aux priorités nationales ; examiner l'état d'avancement annuel de la mise en œuvre du programme sur la base des rapports établis ; décider des corrections nécessaires pour une meilleure exécution des activités ; donner des directives nécessaires à la bonne exécution du programme. Présidé par le Secrétaire général du Ministère de tutelle du programme, le Comité de pilotage se réunit deux fois par an sur convocation de son président.

JKS

- S'agissant des autres composantes du programme (appui au cycle électoral, dialogue inclusif et durable, réforme du secteur de la sécurité), elles seront mises en œuvre à travers des unités spécifiques : Unité Technique Gestion du projet électoral, Unité de coordination du PBF et Unité multidisciplinaire d'appui à la réforme du secteur de la sécurité. Le Comité national de pilotage du PBF et celui de la RSS assureront l'orientation et la supervision de la mise en œuvre des composantes concernées.
- Les ressources prévues dans le PTA sont mises en œuvre selon la modalité de paiement direct aux prestataires. Conformément aux directives liées à l'exécution nationale notamment celles relatives aux dispositions à entreprendre en cas de conclusion défavorable de l'audit, aucune avance de fonds ne sera autorisée cette année à l'exception des ressources nécessaires au fonctionnement quotidien des unités de terrain. Des mécanismes de gestion directe sont exceptionnellement mis en place pour assurer le fonctionnement normal des unités et l'exécution dans les délais de certains projets du portefeuille.
- **Responsabilités du Gouvernement :** Pour la bonne exécution du programme, le Gouvernement s'engage à mettre à la disposition de chaque projet des locaux avec des bureaux fonctionnels et le personnel national de contrepartie (Directeur national du projet et autres cadres fonctionnaires concernés par la réalisation d'activités spécifiques). En outre, le Gouvernement s'engage à verser, en début d'année, une contrepartie financière annuelle par projet conformément aux engagements à ce jour et selon la grille suivante.

N°	Projet	Budget
1	Appui à la gouvernance démocratique et au renforcement des capacités humaines et institutionnelles	749 500,00 USD
2	Appui à la modernisation de l'administration publique	150 000,00 USD
3	Renforcement des capacités de pilotage de la SRP	795 000,00 USD
4	Appui au développement local en Guinée	571 000,00 USD
5	Projet d'Appui au Cycle Electoral	6 353 340,00 USD
6	6 projets de prévention des conflits et de consolidation de la paix	9 156 982,27 USD
	TOTAL	17 775 822,27 USD

- Les fonds de contrepartie nationale sont destinés au financement des dépenses courantes liées notamment à l'entretien des locaux et des équipements mis à la disposition des projets et la prise en charge de toute autre dépense pertinente non éligible sur les fonds du PNUD. Le financement des charges récurrentes, une fois les projets achevés, relèvera du Budget de l'Etat. Le Gouvernement prendra également les dispositions qui s'imposent pour la capitalisation des meilleures pratiques et expériences développées par le programme.
- **Principaux risques encourus dans la mise en place et le fonctionnement du projet :** un retard dans la mise en place de la contrepartie de l'Etat et autres ressources à mobiliser; la non maîtrise de l'esprit et des modalités pratiques de mise en œuvre du paiement direct; le manque de transparence dans la sélection des consultants et des ONG ; l'instabilité monétaire et le risque de change ; le manque de ressources mises à la disposition des structures-cibles des projets du programme par le Gouvernement pour leur fonctionnement ; les interférences des responsables administratifs et politiques dans la gestion du programme ; le non respect des engagements politiques entraînant de fait un environnement peu propice à la mobilisation des ressources humaines et financières nécessaires.

- **Risques institutionnels :** La recherche du consensus dans le cadre d'approche de paiement direct en cas d'avis défavorable de l'auditeur ; les concordances des échéances tant entre les institutions gouvernementales qu'à l'intérieur des NU et entre les deux parties paraît soumises à des incertitudes ; les délais longs de mise en place des principaux partenariats ; la coordination des activités sur le terrain.

IV. Suivi et évaluation

Conformément aux modalités préconisées par l'UNDAF et aux orientations décrites dans le CPAP, le suivi et l'évaluation des projets reposent principalement sur :

- les rapports trimestriels de suivi et d'avancement élaborés et soumis par le Directeur/coordonnateur national des projets au PNUD et à la Direction Nationale de la Coopération pour exploitation par les services gouvernementaux de suivi de l'aide, au comité des effets et au projet d'appui à la gouvernance démocratique et au renforcement des capacités humaines et institutionnelles ;
- la revue à mi-parcours (en fin juin ou début juillet) pour apprécier les avancées et les difficultés dans la réalisation des produits et les progrès vers les effets ;
- la revue annuelle, effectuée au 4^{ème} trimestre de l'année en cours, en vue de mesurer le niveau d'atteinte des objectifs, tirer les enseignements et programmer les cibles annuelles de produits et les activités pour la prochaine année. Le Rapport d'avancement standard (SPR), élaboré à l'issue de cette revue, est exploité par les Groupes thématiques et lors de la réunion d'examen annuel de l'UNDAF ;
- l'audit annuel des projets ;
- les rapports de visites périodiques sur le terrain ;
- les réunions de coordination des projets du programme
- les rencontres des membres du groupe thématique
- l'évaluation finale/capitalisation du projet gouvernance et du PDLG II.

Dès la signature du programme, un programme de travail sera élaboré pour chaque projet sur une base trimestrielle et semestrielle. Ces programmes donneront les indications relatives à chaque projet et seront transmis au Gouvernement, au Représentant Résident du PNUD et aux agences de réalisation.

V. Contexte juridique

Dans le contexte de mise en œuvre des activités du PNUD selon les modalités opérationnelles harmonisées du Groupe des Nations Unies pour le Développement (GNUM), le présent AWP, combiné avec le CPAP dont il constitue une partie intégrante, est le document de projet visé à l'article premier, paragraphe 1, de l'accord-type d'assistance de base conclu et signé le 13 février 1975 entre le Gouvernement de la Guinée et le PNUD.

Période couverte par le Programme : 2007- 2012

Composante du Programme : Amélioration de la Gouvernance démocratique et Renforcement des Capacités humaines et institutionnelles

Titre des projets :

1. Appui à l'amélioration de la Gouvernance démocratique et au renforcement des capacités
2. Appui à la modernisation de l'administration publique à travers les TIC
3. Appui au renforcement des capacités de pilotage de la SRP
4. Projet de Développement local en Guinée II
5. Projet d'Appui au Cycle Électoral (2010-2012)
6. Projet d'Appui au Dialogue Inclusif et Durable
7. Projet d'Appui à la mise à la Retraite des Militaires
8. Projet d'Appui au Recensement biométrique de l'Armée
9. Projet d'Appui au contrôle civil des FDS
10. Projet de Renforcement des Capacités pour la Prévention des Conflits et la Consolidation de la Paix

Code des projets:

GIN Award ID: 00047665, GIN Award ID: 00048798
GIN Award ID: 00049524, GIN Award ID: 00059700
GIN Award ID: 00058467GIN Award ID : 00063535.

Modalités d'exécution : Exécution nationale (NEX);
Exécution Directe (DEX)

Budget estimatif 2007-2012 (en USD) :

Budget estimatif 2012 : 17 775 822,27 USD

Sources :

Ressources allouées : 13 048 169,00 USD

Ressources ordinaires PNUD : 1 549 500,00 USD

- UNCDF : 162 000,00 USD
- PBF : 8 538 997,27 USD
- BCPR : 617 985,00 USD
- BAD : 795 000,00 USD
- Royaume d'Espagne : 150.000,00 USD
- Nigeria : 650 000,00 USD
- USAID : 564 687,00 USD
- Gouvernement (en natures) : 20 000,00 USD

Ressources à mobiliser : 4.630.000,00 USD

- Gouvernement (en espèces) : 60 000,00 USD
- Secteur privé (SEMAFO): 50 000,00 USD
- Collectivités locales (CRD) : 50 000,00 USD
- Élections : 4 470 000,00 USD

Approuvé au nom du :

Signature

Date

Nom/Titre

Gouvernement :



13/2/2012

Prof. Koutoub Moustapha SANO (Ph.D),
Ministre de la Coopération Internationale

Partenaire de réalisation :



13/02/02

Alhassane Condé,
Ministre de l'Administration du
Territoire et de la Décentralisation

PNUD :



13/II/2012

Anthony K. Ohemeng BOAMAH,
Représentant Résident

2/15

PLAN ANNUEL DE TRAVAIL (PTA)

Titre du Projet: Projet d'Appui à la Gouvernance Démocratique et au Renforcement des Capacités (PAGDeRC)

PRODUITS ESCOMPTES	ACTIVITES PLANIFIEES	CADRE CHRONO			PARTIE RESPONSABLE	BUDGET PLANIFIE					
		1T	2T	3T		4T	Fonds	Donateur	Description dans le budget	Montant (en USD)	
<i>Et indicateurs, y compris les objectifs annuels</i>	<i>Lister toutes les activités, y compris de S&E qui seront entreprises durant l'année pour réaliser les produits du CP énoncés</i>										
Priorité nationale: Amélioration de la gouvernance et renforcement des capacités institutionnelles et humaines											
Effet UNDAF: D'ici 2011, les populations connaissent, expriment librement leurs droits, participent au processus démocratique et au développement socio-économique dans le cadre d'institutions											
Effet Programme pays: Le processus de décentralisation est amélioré et consolidé											
Indicateurs Effet PP: - Autonomie financière des collectivités par la formation des nouveaux élus locaux et l'appui à l'élaboration de 43 PDL, 60% d'usagers satisfaits des prestations des collectivités locales, les préoccupations des femmes mieux prises en compte dans les PDL, Au moins 20% de femmes dans les instances locales de décision											
Lignes de service du MYFF: 2.1, 2.3, 2.4, 2.6, 2.7											
Stratégie de partenariat: PNUD (PAGDeRC et PDLG2) et l'UNESCO mènent des activités de recherche action, de formation et de sensibilisation au niveau de chaque collectivité locale pour produire des outils didactiques et vulgariser les textes relatifs à la décentralisation et autres											
PNUD (UPS, PAGDeRC et PDLG2), USAID, GIZ et AFD contribuent à l'élaboration de la lettre de politique nationale de la décentralisation											
PNUD (PAGDeRC et PDLG2), UNCDF mettent en place un vaste programme de renforcement des capacités des collectivités locales avec la participation de l'Union Européenne, de la Coopération Française, de l'USAID et des Sociétés minières (ALCAN-RIO TINTO, CBG, CEMAFO, SMD, SAAG, ...)											
PNUD (PAGDeRC et PDLG2) , UNCDF : appuient à la mise en place d'un fonds de développement local et d'une base de données sur les collectivités											
Mécanismes de suivi: Elaboration de rapports trimestriels de suivi et d'avancement, réunions trimestrielles par les différents partenaires; revus à mi-parcours, revues annuelles, et coordination technique du par le ministère de tutelle											
Produit 0.1: Le cadre légal et réglementaire de la décentralisation est amélioré, vulgarisé et mise en oeuvre	i) Diffusion du code des collectivités, ii) Elaboration d'un guide pratique d'utilisation du code, iii) organisation un atelier de formation des formateurs à Conakry, iv) organisation des ateliers de formation sur l'utilisation du guide dans les 4 régions naturelles	X	X	X	DND/PNUD	TRAC	PNUD	72100	10 000		
<i>Baseline: Existence d'une politique nationale de décentralisation et d'un mécanisme de transfert de ressources aux CL</i>								71300	2 500		
<i>Indicateurs: Existence d'un un guide pratique d'utilisation du code des collectivités, Nombre de copies édité, Nombre de personnes formé, Nombre de GRH et secrétaires généraux formé, dispositif de financement de la décentralisation et du développement local</i>								72100	22 500		
<i>Cibles annuelles: 3000 exemplaires du code CCI edités, un guide pratique d'utilisation du code, 8 ateliers</i>								71600	5 000		
TOTAL PRODUIT 1										40 000	

<p>Produit 2.1: La transparence dans le fonctionnement de l'administration publique est renforcée par une meilleure connexion de la chaîne de contrôle des dépenses publiques et la formation en audit et passation des marchés</p> <p><i>Baseline: Faible transparence dans la gestion publique; Cibles annuelles: Un profil de la gouvernance élaboré; un site web du MACEF est mis en ligne et publie les marchés publics</i></p> <p><i>Indicateurs: nombre de marchés publiés en ligne; La Guinée est entrée dans le MAEP,</i></p>	<p>Etudier les possibilités pour la Guinée d'intégrer le Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs (MAEP).</p> <p>Développement d'un site web pour le MACEF</p> <p>Publication des marchés exécutés sur le site web du ministère des audits et du contrôle économique et financier d'un bulletin sur les marchés publics</p>	<p>X</p> <p>X</p>	<p>X</p> <p>X</p>	<p>X</p> <p>X</p>	<p>X</p> <p>X</p>	<p>X</p> <p>X</p>	<p>MC/ MP/MEF/ CES/Consultant (voyages d'études au Sénégal et au Bourkina Fasso)</p> <p>UGP/MACEF</p> <p>MACEF/MEF</p>	<p>TRAC</p> <p>Fonds BAD</p> <p>Fonds BAD</p> <p>TRAC</p> <p>Fonds BAD</p> <p>Fonds Espagnol</p> <p>TRAC</p> <p>TRAC</p> <p>Fonds BAD</p>	<p>PNUD</p> <p>BAD</p> <p>BAD</p> <p>PNUD</p> <p>BAD</p> <p>Espagne</p> <p>PNUD</p> <p>PNUD</p> <p>BAD</p> <p>PNUD</p>	<p>72100</p> <p>71600</p> <p>72100</p> <p>71300</p> <p>72100</p> <p>72200</p> <p>71300</p> <p>72100</p> <p>71600</p> <p>74500</p> <p>72100</p> <p>71200</p> <p>71300</p> <p>71600</p> <p>74500</p> <p>72100</p> <p>72200</p>	<p>15 000</p> <p>10 000</p> <p>5 000</p> <p>5 000</p> <p>100 000</p> <p>50 000</p> <p>100 000</p> <p>35 000</p> <p>50 000</p> <p>100 000</p> <p>15 000</p> <p>10 000</p> <p>10 000</p> <p>10 000</p> <p>150 000</p> <p>40 000</p> <p>50 000</p> <p>60 000</p> <p>100 000</p> <p>10 000</p> <p>10 000</p>
<p>Produit 2.2: L'efficacité interne des services publics est améliorée et les mécanismes de coordination renforcés et conformes à l'esprit de la déclaration de Paris</p> <p><i>Baseline: Evaluation du DAP Gouvernance entamée en 2009 et non finalisée ; absence d'état des lieux du secteur public; Indicateurs: existence du rapport d'évaluation des effets du DAP, nbre d'agents formés, nbre de groupes thématiques constitués et opérationnels, volume de l'aide mobilisée</i></p> <p><i>Cibles annuelles: Les mécanismes de coordination de l'aide sont renforcés; les capacités nationales en matière de coordination de l'aide sont renforcées; Une réunion des bailleurs est organisée en vue du financement des besoins prioritaires du pays</i></p>	<p>Appui à la mise en œuvre du Programme de Réforme de l'Etat et de Modernisation de l'Administration (PREMA)</p> <p>Appui au renforcement des capacités nationales de coordination de l'aide</p> <p>Appui à l'organisation d'une réunion des bailleurs pour la mobilisation des ressources nécessaires pour répondre aux besoins prioritaires du pays</p>	<p>X</p> <p>X</p>	<p>X</p> <p>X</p>	<p>X</p> <p>X</p>	<p>X</p> <p>X</p>	<p>X</p> <p>X</p>	<p>MC/UGP</p> <p>PNUD</p> <p>PNUD</p>	<p>TRAC</p> <p>TRAC</p> <p>Fonds BAD</p>	<p>PNUD</p> <p>PNUD</p> <p>BAD</p> <p>PNUD</p> <p>PNUD</p> <p>BAD</p> <p>PNUD</p>	<p>71600</p> <p>72100</p> <p>71600</p> <p>74500</p> <p>72100</p> <p>71200</p> <p>71300</p> <p>71600</p> <p>74500</p> <p>72100</p> <p>72200</p>	<p>15 000</p> <p>10 000</p> <p>10 000</p> <p>10 000</p> <p>150 000</p> <p>40 000</p> <p>50 000</p> <p>60 000</p> <p>100 000</p> <p>10 000</p> <p>10 000</p>
<p>Produit 2.3: La lutte contre l'impunité est améliorée à travers le renforcement des capacités des organisations publiques et associatives de lutte contre la corruption</p> <p><i>Baseline: Faible capacité des acteurs étatiques en</i></p>	<p>Appui institutionnel aux organisations publiques et associatives engagées dans la lutte contre les infractions économiques et financières</p>	<p>X</p>	<p>X</p>	<p>X</p>	<p>X</p>	<p>X</p>	<p>/MACEF/ANLC</p>	<p>TRAC</p>	<p>PNUD</p>	<p>72100</p> <p>72200</p>	<p>10 000</p> <p>10 000</p>

MS

Produit 4.1 : La communication entre les principaux acteurs de la vie politique est améliorée et les partis politiques, les syndicats, les OSC et les médias jouent leur rôle dans la promotion de la démocratie ; Baseline: Faible communication entre les acteurs clés de développement; Indicateurs: nombre d'experts mobilisés; nombre de réunions réalisés par le cadre de dialogue; Cibles annuelles: Une stratégie nationale de communication est élaborée et adoptée; la loi sur la liberté de la presse est vulgarisée; code de conduite des FDS vulgarisé	Formulation d'une politique nationale de communication pour le développement	x	x	UG/PNUD/CNC	TRAC	PNUD	71200	10 000
	Vulgarisation de la Loi 002/2010 sur la liberté de la presse.	x		UG/PNUD/CNC	TRAC	PNUD	72100 71600	10 000 5 000
	Formation des journalistes: i) la gestion technique des studios, Régie de TV et de Radio en guinée, et ii) radiodiffusion et télévision iii)° traitement de l'information	x	x	MI / UG	TRAC	PNUD	72100 71600	24 000 5 000
	Vulgarisation du code de conduites FDS et Résolutions du Conseil de Sécurité NU 1325/1820/1888/1889/CEDEF	x	x	MASPFE/Parajuristes \CIP/UG	BCPR	PNUD	72100	PM*
TOTAL PRODUIT 4								74 000
Produit.5. La Vision prospective "Guinée, Vision 2035" est disponible Indicateur : Document élaboré et approuvé Baseline : "Guinée, Vision 2010" ; Cibles annuelles : La "Vision, 2025" est élaborée sur une base participative/ inclusive	Poursuite de l'Appui à l'élaboration d'une Vision prospective "Guinée, Vision 2035"	x	x	x PNUD/UPS	Fonds BAD	BAD	72200 72100 71600 74500	40 000 80 000 50 000 30 000
TOTAL PRODUIT 5								280 000
COORDINATION ET SUIVI DU PROGRAMME PAYS	Coordination /communicationet suivi du Programme pays du PNUD	x	x	x PNUD / Ministère Coopération	TRAC	PNUD	71300 72100 74500	30 000 60 000 10 000
TOTAL COORD. ET SUIVI								100 000
TOTAL DU COÛT DES ACTIVITES								1 567 000
FONCTIONNEMENT								
	Salaires Personnel d'appui UTG et CIP	x	x	x PNUD	TRAC		71400	65 000
	Perdiems missions (staff UG , PNUD, CIP)		x	x NEX/PNUD	TRAC		71600	10 000
	Equipementsde sécurité et informatiques		x	x PNUD	TRAC		72200	3 000

SFR

* le financement de cette activité sera assuré par le BCPR
DIFFERENTES SOURCES DE FINANCEMENT DU PTA 2012 DU PAGDRC

DESIGNATION	MONTANT
FONDS PNUD	749 500
FONDS BAD	795 000
FONDS ESPAGNOL	150 000
TOTAL FINANCEMENT	1 694 500

§ Taux de recouvrement du potentiel imposable	1.5. Intensification mobilisation ressources internes							71600	UNCDF	G1310	UNCDF	71600	PM
	§ Niveau de mobilisation des autres ressources internes des CL	1.5.3. Intensification collecte ressources locales (identification de l'assiette fiscale, impôts partagés, patrimoine communal ou communautaire, etc.)											
§ Pourcentage de budgets locaux et de documents de programmation de développement local genre sensibles	1.6. Budgétisation sensible au genre							71600	UNCDF	G1310	UNCDF	71600	PM
	1.6.2. Prise en compte de l'aspect genre (préoccupations des femmes, des jeunes et autres groupes vulnérables) dans les PADEL et autres documents de planification												
PRODUIT 2 : DÉVELOPPEMENT SOUTENU DES ECONOMIES LOCALES													
§ Nombre de CL ayant bénéficié de FDL	2.1. Investissements publics (FDL)							72600	UNCDF	G1310	UNCDF	72600	40 000
§ Nombre de comptes FDL suivis	2.1.2. Mise en place du FDL												
§ Nombre de comptes FDL audités	2.1.3. Suivi des déboursements et de l'utilisation des fonds							72600	BND	72600	56 000	PM	
§ Nombre et % de CL appliquant une politique de gestion durable des infrastructures et équipements marchands publics locaux	2.1.4. Audit du FDL												
§ Nombre de microprojets ou d'activités de gestion de l'environnement et des ressources naturelles mis en œuvre par les CL partenaires du projet	2.2. Gestion et entretien des infrastructures publiques locales							71300	PNUD	4000	PNUD	71300	4 000
	2.2.1. Elaboration d'un répertoire analytique des modes et pratiques de gestion des infrastructures publiques locales en cours en Guinée												
§ Nombre de MPE / porteurs de projets crédibles - "Joueurs clé" du développement économique local engagés en faveur de leur milieu identifiés	2.2.2. Elaboration d'une politique et d'un manuel de gestion des infrastructures							75700	NEX	4000	PNUD	75700	12 000
	2.2.3. Renforcement des capacités des CL en gestion des infrastructures publiques locales												
PRODUIT 3 : METHODES D'INTERVENTION HARMONISEES													
§ Nombre de préfectures et de régions où le MIS est installé et fonctionnel	2.3. Identification et formulation d'actions de gestion de l'environnement							71200	UNCDF	G1310	UNCDF	71200	PM
§ Une base de données mise en place et fonctionnelle	2.3.2. Renforcement des capacités des CL, des CT et des SD en GERN												
Nombre de concertation entre les parties prenantes	2.5. Elaboration stratégies de développement économique local							71200	UNCDF	G1310	UNCDF	71200	20 000
	2.5.2. Identification, sur la base d'un partenariat public privé, (i) des filières et activités économiques porteuses, (ii) les porteurs de projets crédibles - "joueurs clé" - du développement économique local (DEL)												
Disponibilité des TDR validés	2.5.3. Elaboration participative de la stratégie de DEL par les structures mises en place, avec l'appui de l'expert international							75700	UNCDF	G1310	UNCDF	75700	7 000
Disponibilité d'un rapport d'étude validé	2.5.4. Diffusion / vulgarisation de la stratégie de DEL												
Nombre d'ateliers réalisés	3.1. Généralisation du MIS dans les régions d'intervention							71600	UNCDF	G1310	UNCDF	71600	PM
3.1.4. Installation et fonctionnalité du MIS dans les services préfectoraux et régionaux compétents													
PRODUIT 4 : PILOTAGE DE LA DECENTRALISATION PAR LE NIVEAU CENTRAL													
§ Nombre de cadres au niveau centrale formés.	3.2. Etude de faisabilité d'une ADR dans la région de Kankan							71600	NEX	4000	PNUD	71600	PM
§ Nombre de questions transversales liées à la décentralisation et à la gouvernance locale (procédures de planification locale, système de suivi évaluation de la décentralisation, mode de financement des investissements publics locaux, etc.) ont fait l'objet de discussion dans un cadre partenarial formel ou non ayant réuni le Gouvernement et ses PTF engagés dans la décentralisation.	3.2.1. Elaboration concertée des TDR de cette étude (DND, Comité de pilotage du PDLG II, autres intervenants).												
TOTAL SOUS PRODUITS (1,2,3,4)	3.2.2. Réalisation de l'étude							71200	NEX	4000	PNUD	71200	15 000
	3.2.3. Appropriation / diffusion / vulgarisation des résultats												
20 000													
249 000													

245

6. GESTION DU PROJET, FONCTIONNEMENT ET APPUI TECHNIQUE LOCAL										
§ Ressources financières disponibles								75700	PM	
Personnel: Coordination et antennes		5.3. Formation du personnel								
		5.6. Fonctionnement								
		Honoraires personnel							4000	UNDP
		Consultants Nationaux							4000	UNDP
		- Salaire récurrent Payroll Cost GS/Staff							4000	UNDP
		Sous-total personnel projet							G1310	UNCDF
		Equipement de bureau							4000	UNDP
		Equipement solaire							4000	UNDP
		Sous-total équipement de projet								
Installation et fonctionnement des bureaux		Location, entretien et gardiennage							4000	UNDP
		Téléphone, fax et courrier							4000	UNDP
		Entretien informatique & communication							4000	UNDP
		Fournitures de bureau							4000	UNDP
		Assurances véhicules & vignettes							4000	UNDP
		Divers							4000	UNDP
		- Divers							4000	UNDP
		Carburant véhicule/Groupe électrogène							4000	UNDP
		Entretien et réparation véhicules							4000	UNDP
		Frais de mission							4000	UNDP
		Sous-total installation et fonctionnement								
Sous-traitance		Audit NEX							4000	UNDP
		Renforcement des Collectivités locales / Formation en décentralisation (vulgarisation code des collectivités...)							4000	UNDP
		GMS							4000	UNDP
		Comité de pilotage							4000	UNDP
		- Travel/Mission							G1310	UNCDF
		Médiation et visibilité du programme							4000	UNDP
		Evaluation finale du programme							G1310	UNCDF
		Sous-total							4000	UNDP
		Sous-total								79 000
Total fonctionnement (sous produit 5)										317 000
		PNUD								350 000
		FENU								165 000
GOVERNEMENT (BND)										56 000
TOTAL GENERAL										571 000

SRE

PLAN DE TRAVAIL ANNUEL (AWP) 2012
PTA GLOBAL 2012 Programme de Prévention des conflits et de Consolidation de la Paix en Guinée

PRODUITS ESCOMPTES DU PROGRAMME PAYS	ACTIVITÉS PLANIFIÉES				PARTIE RESPONSABLE			BUDGET PLANIFIÉ			
	1erT	2eT	3eT	4eT	Fonds	Donateur	Description dans le budget	Montant (en \$ US)	N°Projet		
<p>Priorité nationale : Consolidation de l'Unité Nationale et Préservation de la paix pour des élections apaisées et un bon déroulement de la transition et création d'un environnement sécurisé pour le développement</p> <p>Effet UNDAF : D'ici à 2011, les populations connaissent, expriment librement leurs droits, participent au processus démocratique et au développement socio-économique</p> <p>Stratégie de partenariat: Le projet DEX sera exécuté en partenariat avec les OSC et ONG. Autres partenaires : Autorités nationales et locales et OSC à l'intérieur du pays et dans la capitale, partis politiques, personnes ressources. Mécanismes de suivi : réunions mensuelles des partenaires réunis au sein du Comité de pilotage rattaché au mécanisme de suivi évaluation des actions de consolidation de la paix .</p>											
<p>PRODUIT 1 : Les structures et institutions de prévention et de résolution des conflits à l'échelle nationale sont mises en place et fonctionnelles</p> <p><i>Indicateur : Nombre de militants et dirigeants en médiation et consensus building formés</i></p> <p><i>-Nombre d'équipements mis à la disposition des militants et dirigeants</i></p> <p><i>Cadre de Concertation Nationale pour la paix mis en place et opérationnel -</i></p> <p><i>Nombre de femmes ayant effectivement participé à ces mécanismes - Staff recruté et travaillant à l'exécution du programme</i></p>	1.1.	<p>Mise en place et fonctionnement d'un Cadre de Concertation Nationale pour la paix</p>									79755
	1.2	<p>Appui à la participation des femmes aux mécanismes de coordination de consolidation de la paix et de relèvement</p>									79755
	1.3.	<p>Recrutement d'un Conseiller en Prévention des Crises et Consolidation de la Paix - (P5)</p>									79755
	1.4.	<p>Administration et gestion</p>									59930
	1.5-	<p>Coordination du processus de consolidation de la paix à travers la mise en œuvre du Plan Prioritaire</p>									72641
	1.6-	<p>Mission de suivi programme, projet</p>									71995
Sous Total										643 897	

<p>Produit 3.2: Les institutions et les acteurs civils sont outillés pour exercer efficacement leur rôle et leurs responsabilités en matière de contrôle civil et démocratique des forces de défense et de sécurité en Guinée.</p>	<p>3.5. Organisation de débats et émissions radios et télévisées sur le rôle de la société civile dans la RSS dans le cadre du contrôle de la société civile sur les forces de défense et de sécurité et sur la justice</p> <p>3.6. Diagnostic des capacités existantes des acteurs clés en matière de contrôle civil et recommandations sur le renforcement de leurs capacités</p> <p>3.7. Formation des membres de : CNT/Parlement, de la CS, Cour des Comptes, Ministère des finances, du Budget, Ministère des audits, Ministère de la sécurité et de la protection civile, Cour suprême etc... en matière de contrôle budgétaire des dépenses dans le secteur de défense et de sécurité.</p>	<p>PNUD</p> <p>PNUD</p> <p>PNUD</p>	<p>30000</p> <p>30000</p> <p>30000</p>	<p>PBF</p> <p>PBF</p> <p>PBF</p>	<p>72100 71200 74500</p> <p>71200 71600</p> <p>71200 72100 71600</p>	<p>70 000</p> <p>25 000</p> <p>70 000</p>	<p>C Civil</p> <p>C Civil</p> <p>C Civil</p>
<p>Produit 3.3: Le dispositif législatif et les mécanismes de contrôle civil et démocratiques sont renforcés et efficaces.</p>	<p>3.8. Etat de lieu du dispositif actuel et identification des domaines qui nécessitent à être améliorés (Révision et vulgarisation du cadre légal, des textes juridiques, préparation d'outil administratif de gestion des compétences et de la législation applicable, etc..).</p> <p>3.9. Création et animation d'un cadre de concertation entre toutes les parties impliquées dans le contrôle civil et démocratique des EDS en Guinée</p> <p>3.10. Appui technique à la Commission Technique Défense pour l'élaboration et la vulgarisation d'un Code de Bonne Conduite des Forces de Défense et de Sécurité en Guinée en collaboration avec le Comité Civilo Militaire</p>	<p>PNUD</p> <p>PNUD</p> <p>PNUD</p>	<p>30000</p> <p>30000</p> <p>30000</p>	<p>PBF</p> <p>PBF</p> <p>PBF</p>	<p>71200 71600</p> <p>71300 71600 74500</p> <p>71300 72100 71600 74500</p>	<p>15 000</p> <p>52 000</p> <p>100 000</p>	<p>C Civil</p> <p>C Civil</p> <p>C Civil</p>
<p>Produit 3.4: Le recensement biométrique des Forces de Défense et de Sécurité est effectué</p>	<p>3.11. Elaboration d'Une approche méthodologique de déroulement du recensement biométrique</p>	<p>Gouvernement PNUD</p>	<p>30000</p>	<p>BCPR PBF</p>			<p>80567</p>

<p>Produit 3.5: Les données obtenues lors des opérations de recensement sont traitées et l'analyse statistiques de ces résultats est élaborée. Indicateurs: existence d'un profil de l'armée, y compris la gendarmerie</p>	<p>3.12. Missions de suivi des Opérations de recensement biométrique des militaires sur l'ensemble du territoire de la République de Guinée. 3.13. Les données obtenues lors des opérations de recensement sont enregistrées dans le serveur central et, ensuite, transférées au serveur AFIS. 3.14. Le traitement des données est effectué et les tableaux statistiques sont élaborés. 3.15. L'analyse statistique des données obtenues est effectuée.</p>				30000	Ministère défense PNUD	BCPR PBF	71200	2733730,27	80567
<p>Produit 3.6: Un système moderne de gestion des ressources humaines de Forces de Défense (armée et gendarmerie) est mis en place et est opérationnel Indicateurs: existence d'un cahier de charge et du guide d'utilisation du système informatisé de gestion moderne des ressources humaines</p>	<p>3.16. Définition des principes généraux d'un système de gestion moderne des ressources 3.17. Conception d'un système informatisé de gestion moderne des ressources humaines 3.18. Mise en place des équipements et des installations-réseaux jusqu'au niveau des bataillons autonomes des FDS 3.19. Formation des utilisateurs et des administrateurs sur le nouveau système informatisé</p>				30000	Ministère défense	PBF	71200	103170	80567
<p>Produit 3: Les 4300 militaires ciblés sont mis à la retraite <i>Indicateurs: Arrêté de mise à la retraite et nombre de militaires concernés; Nombre de militaires ayant rendu les armes / équipements militaires</i></p>	<p>3.20. Identification des 4300 militaires admis à faire valoir leurs droits à la retraite sur la base des résultats du recensement biométrique et délivrance des carnets de pension militaire 3.21. Paiement des allocations de séparation et mise à la retraite (Restitution des armes, uniformes et des cartes d'identité</p>				30000	Min Défense	PBF	71200	3493200	80875

<p>Produit 3: Le système de paiement des pensions militaires est renforcé</p> <p><i>Indicateurs: Délai de traitement des dossiers de paiement des 4300 nouveaux retraités; Description du mécanisme de contrôle mis en place</i></p>	<p>3.22. Evaluation du système de paiement des pensions militaires pour pouvoir gérer 4300 nouveaux retraités en relation avec les structures nationales concernées</p> <p>3.23. Mise en place des moyens techniques et formation des agents du service des pensions militaires et mise en réseau avec le serveur de l'armée et du Ministère des Finances</p> <p>3.24. Mise en place d'un mécanisme de contrôle du système de paiement de pensions militaires.</p>		Min Défense	30000	PBF	71200	450000	80875
Sous TOTAL								
<p>PRODUIT 4 : Les facteurs de conflits liés à la gestion des ressources naturelles sont atténués et les risques de catastrophes naturelles mieux gérés</p>	<p>4.1. Finalisation d'un projet réduction des risques de catastrophes naturelles</p>		Ministère de la promotion féminine, ministère l'environnement ; le réseau	0 4160	BCPR	72100	10 000,00	579955
Sous total								
Grand Total:								
10 000,00								
9 156 982								

Total
BCPR 617 985,00
PBF 8 180 100,27
Grand Total: 9 156 982,27

PLAN DE TRAVAIL ANNUEL (AWP) 2012
Projet d'Appui aux Cycles Electros (PACE)

Priorité nationale : Gouvernance démocratique

Effet UNDAF : D'ici à 2011, les populations connaissent, expriment librement leurs droits, participent au processus démocratique et au développement socio-économique dans le cadre d'institutions consensuelles axées sur les résultats

Effet Programme pays : Les règles du jeu démocratique sont mieux connues et respectées par tous les acteurs.

Indicateurs Effet PACE :

- Indicateur d'effet 1- Au moins 70% des électeurs en âge de voter sont inscrits sur les listes électorales

Plus de 50% de participation aux élections législatives

- Indicateur d'effet 3- Nombre de cas de contentieux gérés par la Cour Suprême

Indicateur d'effet 4- Taux de participation aux élections législatives

Lignes de service du MYFF 2004-2007 : 2.6 & 2.7.

Stratégie de partenariat: Cf. p.2 ci haut

PRODUITS ESCOMPTES DU PROGRAMME PAYS	ACTIVITÉS PLANIFIÉES	CADRE CHRONOLOGIQUE	RESPONSABLE	BUDGET PLANIFIÉ				
				Fonds	Description dans le budget	Montant	Intrant	
I. Les conditions matérielles sont réunies pour l'organisation des élections législatives Indicateurs: - le chronogramme des opérations est disponible - les équipements nécessaires sont livrés et déployés - le personnel électoral est formé - la population est sensibilisée sur la révision des listes et le vote	I.1. Audit du fichier électoral		CENI, PNUD	30079	UE	71100	50 000,00	Consultant
	I.2. Atelier d'élaboration du chronogramme des opérations pour		CENI, MATA P, PNUD	30079	UE	71200, 71100	20 000,00	logistique, consultants
	I.3. Achat des bulletins de vote et du matériel électoral		CENI, MATA P, PNUD	30079,3	UE, Allemagne,	74500	2 000 000,00	Etablissement de la liste des équipements, achats
	I.4. Achat urnes, isoaloirs, encre indélébile			30000	Japon	74500	2 000 000,00	Etablissement des quantités à acheter,
	I.5. Mission de dispatching et de replis des équipements électoraux: location véhicules et camions, équipes de			30079	UE	74500	250 000,00	location véhicules et camions
	I.6. Déploiement des agents de Sécurisation du processus électoral			30000	PBF	71600	306 621,00	Perdiems
	I.7. Mise à disposition d'une équipe d'appui conseil à la CENI/MATAP			4000	PNUD	71100	500 000,00	Contrat d'experts, logistique
	I.8. Mise à disposition d'une équipe de VNU internationaux pour coordonner la logistique sur le terrain			30000	Nigeria	71100	500 000,00	VNU

SR

